



634 - Opérationnalisation du développement durable : quel rôle pour l'analyse systémique de durabilité?

Responsable(s)

Claude VILLENEUVE, UQAC - Université du Québec à Chicoutimi

Georges LANMAFANKPOTIN, UQAC - Université du Québec à Chicoutimi

Bâtiment - Local

Pavillon Paul-Gérin-Lajoie (N) – N-M530

Description

L'opérationnalisation du développement durable (DD) est une étape nécessaire pour l'avènement de nouveaux modes de développement plus respectueux des capacités des systèmes naturels et humains. L'analyse systémique de durabilité (ASD) est une approche pertinente pour piloter cette opérationnalisation.

Nous définissons l'ASD comme « un champ de compétence émergent permettant de mettre en perspective les dimensions multiples du développement durable, les synergies et les antagonismes entre les objectifs et les moyens mis en œuvre, l'identification des compétences nécessaires et la mesure des progrès accomplis ». L'ASD est constituée d'outils complémentaires permettant de prioriser les objectifs, de déterminer les cibles et indicateurs, de collecter en continu l'information sur le suivi des indicateurs et de relier la volonté politique et l'action sur le terrain de manière à augmenter la transparence de la reddition de comptes dans les dimensions multiples du DD.

Depuis 2013, en partenariat avec la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), l'Organisation internationale de la Francophonie a consacré d'importants efforts pour développer et adapter des outils de l'ASD pour la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) dans ses pays membres. En 2015, le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (ONU DAES) a joint ses efforts à ce partenariat. Parmi ces outils, on trouve un modèle dynamique de DD, un mécanisme de priorisation des ODD et de leurs cibles, des fiches de gouvernance du DD, une grille d'analyse adaptée aux politiques, stratégies, programmes et projets. Une grille d'analyse des compétences pour le DD et un Atlas des ODD sont en développement pour une expérimentation en 2016.

Le colloque vise à faire le point sur la formalisation de l'ASD et son avancement à travers les résultats de travaux réalisés à l'échelle internationale, nationale et locale. On y explorera les perspectives et les limites de l'ASD dans l'opérationnalisation du DD.

Mardi 10 Mai 2016

Session 1 : introduction et bases conceptuelles de l'analyse systémique de durabilité

Communications orales

Horaire : 9 h 00 - 12 h 00

Présidence/animation : Claude VILLENEUVE UQAC - Université du Québec à Chicoutimi

Discutant : David TREMBLAY UQAC - Université du Québec à Chicoutimi

Bâtiment – Local : Pavillon Paul-Gérin-Lajoie (N) – N-M530

9:00 Mot de bienvenue

09:20 Les ODD, un système pour piloter la complexité dans un monde incertain : vision de la Francophonie

Tounao KIRI, Institut de la Francophonie pour le développement durable

Le Sommet de Stockholm de 1972 sur l'Environnement et le Développement a attiré, le premier, l'attention sur le lien entre développement et environnement et donc sur la complexité du développement et des interrelations entre divers champs de compétence. Les Sommets qui l'ont suivi (Rio en 1992, New York en 2000, Johannesburg en 2002, Rio+20 en 2012, en bien d'autres) ont successivement mis en évidence cette complexité que les Objectifs de développement durable (ODD) se proposent de codifier dans un format unique et valable pour tous, qui ambitionne d'être simple, mesurable et comparable entre Nations pour le moins différentes. La Francophonie a pris une part active à la construction de cette complexité et a choisi sa propre approche structurelle et méthodologique. Le Sommet de Dakar a engagé ses États membres à y contribuer de manière significative et active.

09:40 Évaluer la mise en œuvre des politiques et programmes de développement durable : une brèche à combler

Nicolas TREMBLAY Secrétariat des Nations Unies - Division du développement durable

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été adopté en septembre 2015. Il s'articule autour de 17 Objectifs de développement durable (ODD), couvrant l'ensemble des domaines de l'activité humaine. Un de ses principes fondamentaux est la reconnaissance que sa mise en œuvre effective passe par une appropriation des ODD au niveau national, incluant le développement de cibles spécifiques aux pays. Ainsi, le succès du Programme 2030 est conditionné par la capacité des pays à assurer un suivi efficace des mesures à mettre en œuvre aux niveaux national et local, à collecter des statistiques pertinentes et utilisables, à être imputables de leurs engagements, et à utiliser efficacement les informations disponibles pour améliorer notre compréhension du développement durable et des méthodes les plus prometteuses pour s'en approcher. Dans la plupart des pays, des systèmes sectoriels de reddition de compte et des agences spécialisées dans la production de statistiques existent et produisent des données normalisées. L'hypothèse présentée dans cette communication est que le "chaînon manquant" dans un grand nombre de pays est la capacité de faire le lien entre l'ensemble des données produites pour en tirer des enseignements utiles aux décideurs. Se fondant sur ses observations empiriques dans une douzaine de pays en développement, l'auteur présentera certaines pistes de réflexion quant aux appuis nécessaires pour améliorer la situation et présentera des cas concrets.

10:00 Systématiser les politiques de durabilité par l'économie politique

François FORTIER, Nations Unies

Avec l'adoption de l'Agenda 2030 pour le développement durable en septembre 2015, les États Membres de l'ONU ont reconnu l'urgence de transformer leurs sociétés et économies

vers la durabilité. Par cette Résolution, ils ont également mandaté le système des Nations Unies à soutenir ces efforts, notamment en améliorant la compréhension et la capacité à établir et à mettre en œuvre des politiques et des pratiques durables. L'une des réponses du système des Nations Unies est la création, par le Département des affaires économiques et sociales, d'une Boîte à outils pour le développement durable. Cette Boîte cherche à donner une vue d'ensemble de la dynamique des systèmes entre les trois dimensions de la durabilité, et de permettre l'identification et l'accès à des outils spécifiques facilitant la transformation des politiques de mise en œuvre. Adaptant l'approche développée par Kate Raworth, la Boîte à outils avance l'hypothèse de l'inaptitude des processus habituels d'élaboration de politiques à comprendre l'économie politique de la durabilité. Une telle économie politique est donc proposée pour exposer les acteurs, leurs intérêts et leurs stratégies, permettre d'identifier les enjeux, conflits, compromis et opportunités d'alliances appuyant les transitions à la durabilité. Cette communication discutera des travaux en cours au DAES pour développer une telle Boîte à outils, examinant ses composants et les partenariats de son élaboration, ses forces et faiblesses.

10:20 Discussion

10:40 Pause

11:00 L'enjeu de l'opérationnalisation du développement durable : importance et contribution du Centre interdisciplinaire de recherche sur l'opérationnalisation du développement durable (CIRODD)

Laure WARIDEL École Polytechnique de Montréal, Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD)

Le Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD) depuis sa création, prend une part active à l'opérationnalisation du développement durable à travers divers axes d'intervention. Le CIRRODD est un regroupement stratégique québécois qui provoque des synergies entre chercheurs de différentes disciplines et acteurs terrains afin de produire des connaissances et outils favorisant une transition vers l'économie verte. C'est-à-dire une économie qui « contribue au développement durable en entraînant une amélioration du bien-être et de l'équité sociale, tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie écologique. » tel que défini par le PNUE

11:20 La nouvelle stratégie gouvernementale du développement durable du Québec, guide de l'action gouvernementale pour les cinq prochaines années (BCDD)

Alain LAVOIE Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Le Québec a adopté en 2006 la Loi sur le développement durable. Elle prévoit l'élaboration d'une stratégie qui présente la vision retenue par le gouvernement en matière de développement durable ainsi que les enjeux, les orientations et les objectifs qui guideront l'administration publique dans cette démarche. La Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) 2015-2020 est déclinée au sein des ministères et organismes gouvernementaux (MO) en des plans d'action traduisant les objectifs stratégiques en des actions et cibles auxquelles les MO s'engagent à réaliser et à rendre des comptes durant les cinq prochaines années. Elle cherche à rendre l'action gouvernementale cohérente avec le nouvel agenda 2030, en particulier les objectifs de développement durable (ODD) et les engagements, en matière de lutte contre les changements climatiques, souscrits par la Communauté internationale lors de la 21e Conférence des parties sur les changements climatiques (COP-21) à Paris. La présente communication exposera les principaux enjeux, orientations et objectifs ainsi que les mécanismes de sa mise en œuvre qui guident la SGDD 2015-2020. Dans le cadre de cette Stratégie, une impulsion plus forte

est souhaitée pour contribuer au développement d'une économie plus résiliente et innovante, verte et responsable, un aménagement durable du territoire. L'exemplarité de l'État et la lutte contre les changements climatiques y jouent un rôle de premier plan.

11:40 Discussion

Pause repas

Dîner

Horaire : 12 h 00 - 13 h 00

Session 2 : outils de l'ASD et initiatives pertinentes

Communications orales

Horaire : 13 h 00 - 17 h 00

Présidence/animation : Sibi BONFILS UQAC - Université du Québec à Chicoutimi

Discutant : Olivier RIFFON UQAC - Université du Québec à Chicoutimi

Bâtiment – Local : Pavillon Paul-Gérin-Lajoie (N) – N-M530

13:00 Qu'est-ce que l'ASD?

David TREMBLAY UQAC - Université du Québec à Chicoutimi, Claude VILLENEUVE UQAC - Université du Québec à Chicoutimi, Olivier RIFFON UQAC - Université du Québec à Chicoutimi, Georges LANMAFANKPOTIN UQAC - Université du Québec à Chicoutimi, Tounao KIRI Institut de la Francophonie pour le développement durable, Sibi BONFILS UQAC - Université du Québec à Chicoutimi

L'opérationnalisation du développement durable présente plusieurs défis. Comment considérer les interactions entre des objectifs potentiellement divergents? (Stafford-Smith, 2014) Comment appliquer la pensée systémique à l'opérationnalisation du développement durable? Quels outils permettent la prise en compte intégrée des objectifs, principes, cibles et indicateurs? « L'Analyse systémique de la durabilité (ASD) est un champ de compétence émergent qui permet de mettre en perspective les dimensions multiples du DD, les synergies et les antagonismes entre les objectifs et les moyens mis en œuvre pour les atteindre, l'identification des compétences nécessaires et la mesure des progrès accomplis. Elle implique également de communiquer efficacement les éléments déterminants qui en ressortent pour susciter l'adhésion et la participation des parties prenantes » (Villeneuve et al., 2015). Quels sont les différents types de savoirs à mobiliser pour appliquer l'ASD? La présentation cherchera à présenter des éléments constituant le cadre théorique de l'ASD dans le contexte de l'opérationnalisation du développement durable.

13:20 Les outils de l'ASD et leur application : la démarche de priorisation des ODD avec l'exemple du Sénégal et l'Atlas des ODD

Kouraichi SAID HASSANI, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Olivier RIFFON UQAC - Université du Québec à Chicoutimi

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD), assortis de 169 cibles à mettre en œuvre à l'horizon 2030. Des indicateurs devront être utilisés par les pays pour suivre les avancées dans la mise en œuvre de ce programme international. Les nations ont été invitées à réfléchir à une priorisation des ODD afin de rendre leur intervention plus efficace et pertinente au regard des priorités et des réalités nationales. L'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe subsidiaire de l'OIF, s'est associée à la Chaire en éco-conseil de l'UQAC pour concevoir des outils d'analyse systémique de la durabilité (ASD), notamment une Grille de priorisation des cibles des ODD. Il s'agit d'un outil de questionnement systémique qui permet d'évaluer dans quelle mesure chacune des 169

cibles des ODD représente une priorité d'action pour le pays. Les cibles prioritaires seront associées aux indicateurs de suivi dans un Atlas des ODD. La grille de priorisation des cibles doit être complétée avec une méthodologie participative de collecte des données sur le terrain, de manière à obtenir un consensus national sur les réelles priorités. Une telle méthodologie a été expérimentée au Sénégal en 2015. La présente communication fera la démonstration des outils de priorisation des cibles et de l'Atlas des ODD, tout en exposant les résultats de l'expérience du Sénégal.

13:40 Développement des capacités des membres de l'OIF au DD : résultats de quelques activités de formation et de promotion des outils d'ASD dans divers pays africains
Tounao KIRI Institut de la Francophonie pour le développement durable

L'année 2015 a été marquée par trois moments clefs: (i) l'adoption en juillet du Plan d'Action d'Addis-Abeba sur le financement du développement, (ii) le Sommet du Développement durable de septembre qui a adopté l'Agenda 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD) et (iii) l'Accord de Paris sur le Climat de décembre. L'organisation internationale de la Francophonie a pris une part active à tous ces événements. Ses 80 États et gouvernements membres se mobilisent pour la mise en œuvre des ODD et l'Accord de Paris sur le Climat en se concentrant sur les grands défis que ces deux engagements internationaux soulèvent : (i) défi méthodologique pour s'assurer que les pays sont dotés de cadres programmatiques intégrant les ODD et équilibrant les dimensions du développement durable, (ii) défi institutionnel en garantissant la participation inclusive de toutes les parties prenantes et en l'occurrence les plus vulnérables que sont les femmes et les jeunes et (iii) défi de moyens de mise en œuvre par la mobilisation plus efficace de ressources internes et la solidarité internationale.

14:00 La fiche de gouvernance du développement durable adaptée au Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 (PDD-H2030)

David TREMBLAY UQAC - Université du Québec à Chicoutimi, Claude VILLENEUVE UQAC - Université du Québec à Chicoutimi, Olivier RIFFON UQAC - Université du Québec à Chicoutimi, Kouraichi SAID HASSANI Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Tounao KIRI Institut de la Francophonie pour le développement durable, Sibi BONFILS UQAC - Université du Québec à Chicoutimi

En 2011, dans la perspective de Rio+20, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) s'est dotée d'un outil pour qualifier la gouvernance du développement durable (DD) dans ses États et Gouvernements membres. Il a été élaboré par la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi qui, pour ce faire, a réalisé une étude qui identifie des indicateurs du DD, présente des composantes de la démarche de mise en œuvre et analyse des tendances décelables quant à l'état de la gouvernance du DD. En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait une résolution pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (PDDNU). Il enjoint les États à intégrer le DD dans les planifications nationales (IFDD, 2014) et les invite à développer et adopter un programme arrimé à la vision partagée du PDDNU : « un programme de développement durable universel et porteur de changement, reposant sur les droits et centré sur l'être humain et la planète » (ONU, 2014). Le programme intègre les Objectifs de développement durable, « susceptibles d'être appliqués dans tous les pays compte tenu des réalités, des ressources et du niveau de développement ainsi que des politiques et des priorités nationales » (ONU, 2014). Fruit d'un partenariat entre l'OIF et la Chaire en éco-conseil, la communication aura comme objectif de présenter l'actualisation des fiches de gouvernance en lien avec le PDDNU et l'application de l'analyse systémique de la durabilité.

14:20 La revue par les pairs dans l'espace francophone : les cas du Sénégal et du Mali
Sibi BONFILS UQAC - Université du Québec à Chicoutimi, Tounao KIRI Institut de la Francophonie pour le développement durable, A. Y. DIAGNE

La revue par les pairs participe des approches développées pour renforcer l'opérationnalisation du développement durable. Dans le cadre du processus engagé en 2013 avec l'IFDD pour concevoir et surtout tester sur le terrain les outils d'analyse systémique de la durabilité (ASD), la chaire a mis en œuvre deux de ces outils, la Fiche de Gouvernance du Développement durable (FGDD) et la Grille d'analyse de Développement durable (GADD), pour deux revues par les pairs conduites respectivement au Mali et au Sénégal. La communication rappelle : 1) le contexte de cet exercice, celui du test, hors contexte québécois, de ces outils, et du processus préparatoire de l'Agenda 2030 le DD et des ODD. 2) le déroulement de la revue pour faire ressortir les points d'application des outils utilisés. La FGDD a été mise à contribution pendant la préparation des rapports de contexte du Mali et du Sénégal, et la GADD au cours de la phase préparatoire pour analyser et bonifier les documents de stratégie, SNDD Mali et PSE Sénégal. La GADD devait aussi être sollicitée dans l'après-revue pour s'assurer que le document de stratégie finalisé répond bien aux critères de durabilité. Les résultats obtenus sont finalement exposés en faisant explicitement ressortir les valeurs ajoutées apportées par les outils d'ASD.

14:40 Pause

15:00 Revue par les pairs et analyse de durabilité des stratégies nationales de biodiversité
Jacques PRESCOTT UQAC - Université du Québec à Chicoutimi

En adoptant le plan stratégique 2011-2020, les parties à la Convention sur la diversité biologique se sont engagées à intégrer dans leurs stratégies et plans d'action nationaux (SPANB) les cinq buts stratégiques et les vingt objectifs d'Aichi sur la diversité biologique. Ces buts et objectifs s'appuient sur les principes adoptés à Rio en 1992 et couvrent les diverses dimensions du développement durable. Ils trouvent aussi leur écho dans les objectifs de développement durable adoptés en 2015 par les Nations unies, notamment les objectifs 14 et 15 qui visent à conserver et exploiter de manière durable les écosystèmes et les ressources marines et terrestres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité. Pour faciliter le travail des équipes nationales, le PNUE, le PNUD et le WCMC ont élaboré un cadre d'analyse et mis en place un programme de revue par les pairs permettant de vérifier la prise en compte de ces principes et objectifs dans les nouvelles SPANB. Cette communication présente les principaux éléments de cet outil d'analyse et en explore les forces et les faiblesses au regard de son application aux SPANB des Seychelles, de l'Égypte, du Maroc, du Yémen, de l'Indonésie et du Sri Lanka.

15:20 La grille d'analyse du développement durable adaptée aux ODD
Olivier RIFFON UQAC - Université du Québec à Chicoutimi, Claude VILLENEUVE UQAC - Université du Québec à Chicoutimi, David TREMBLAY UQAC - Université du Québec à Chicoutimi

La Grille d'analyse de développement durable (GADD) est un outil de questionnement systémique qui permet d'évaluer dans quelle mesure une politique, une stratégie, un programme ou un projet favorise l'amélioration des conditions humaines. Elle permet à ceux qui l'appliquent de se situer et de proposer des pistes de bonification à un projet ou à une démarche, dans une perspective d'amélioration continue. Au cours de la dernière décennie, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a pris des initiatives variées visant à doter ses pays membres des capacités humaines et institutionnelles nécessaires pour participer à l'effort mondial de construction du développement durable, notamment par la mise au point d'outils spécifiques et la formation à l'utilisation de ces outils. Dans la perspective de l'adoption par les Nations Unies du PDDNU2030 et des

Objectifs de développement durable, l'IFDD, organe subsidiaire de l'OIF, s'est associée à la Chaire en éco-conseil de l'UQAC pour concevoir et entreprendre une initiative unique : l'adaptation aux ODD de la Grille d'analyse de développement durable (GADD), développée et expérimentée dans divers pays et contextes depuis plus de 25 ans. Une GADD adaptée aux ODD a ainsi été construite dans les derniers mois. Elle sera mise à la disposition des utilisateurs afin de renforcer les capacités des pays et gouvernements membres de l'OIF.

15:40 La « grille d'analyse des compétences en développement durable », un levier pour l'appropriation du programme de développement durable

Denis OUEDRAOGO UQAC - Université du Québec à Chicoutimi, Salmata OUEDRAOGO UQAC - Université du Québec à Chicoutimi

La Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi en conduisant une étude pour l'élaboration d'une « grille d'analyse des compétences en développement durable », complète le dispositif d'appui qu'elle développe en vue d'accompagner les acteurs de terrain à l'opérationnalisation du nouvel agenda du développement durable. L'objectif de cet outil est de favoriser une analyse fine des capacités d'intervention des Politiques, Stratégies, Programmes et Projets (PSPP) pour les doter des compétences idoines. Les compétences en développement durable sont transversales et il convient, pour mieux les gérer de les référencer et de les développer stratégiquement, en conformité avec les principes du développement durable. Articulé en une démarche séquentielle, la grille conçue, explore d'abord les capacités organisationnelles d'intervention en vue de peaufiner un référentiel de compétences. Le modèle propose trois types de compétences : (i) les compétences clés, (ii) les compétences complémentaires et (iii) les fondements. Finalement, le référentiel sert de terreau pour construire des profils de compétences spécifiques déclinées en catégories de savoirs, catégories d'activités et en activités. L'outil constitue un levier de dialogue entre les acteurs et optimise ainsi la nécessaire appropriation du programme de développement durable par les politiques publiques, privés et communautaires.

16:00 Guide méthodologique d'accompagnement des pays pour la préparation de leur Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 (PDD-H2030)

Sibi BONFILS UQAC - Université du Québec à Chicoutimi, Médétonwan Olivier GUÉDÉ UQAC - Université du Québec à Chicoutimi, Dr Mamadou KONE, Institut de la Francophonie pour le développement durable, Kouraichi SAID HASSANI Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Tounao KIRI Institut de la Francophonie pour le développement durable

Le changement de paradigme impulsé par Rio+20 et caractérisé par la conception des Objectifs de Développement durable et la mise en place d'un Programme de Développement Durable des Nations Unies pour l'horizon 2030 a motivé la conception du Guide d'accompagnement pour l'élaboration des Programmes Nationaux de Développement durable à l'horizon 2030. L'objectif principal de ce document préparé pour l'OIF est de guider ses pays membres dans le processus de conception et d'élaboration de leurs PNDD-H30. Le guide propose une approche structurée de conception impliquant toutes les parties prenantes au processus. À ses différentes étapes, il fait appel aux outils d'ASD pour déterminer les axes prioritaires, renseigner et analyser les documents de stratégies, et apporter des éléments de réponse aux besoins de compétence pour la réalisation des stratégies.

Le Guide recommande une démarche en 3 phases, chacune structurée en 3 axes avec au total 27 activités allant de l'identification et de la mobilisation des parties prenantes, à la

diffusion et à l'appropriation du document de stratégie consensuel, en passant par l'élaboration du document en mettant à contribution différents outils dont les outils d'ASD.

16:20 Éthique, dialogue et co-construction : des outils pour l'ASD

Ian SEGERS UQAC - Université du Québec à Chicoutimi

L'analyse systémique de la durabilité (ASD) est une approche pragmatique de la mise en œuvre de politiques, stratégies, programme et projets de développement durable, particulièrement en lien avec les Objectifs de Développement durable, dans une volonté de capacitation individuelle et collective. L'ASD s'insère dans une perspective épistémologique systémique et réflexive d'une réalité composée des parties prenantes à son opérationnalisation. Il est important de s'y intéresser et de se former à une posture permettant de co-construire les meilleures décisions. Cette posture s'organise en trois pôles : l'éthique du dialogue, le dialogue, les processus participatifs. L'éthique du dialogue est une compétence à la maîtrise des outils dialogiques et de développement des capacités éthiques permettant l'accompagnement de groupes. Le dialogue est un processus collectif de communication permettant une réflexion éthique sur les rapports entre soi, les autres et la nature et sur les valeurs et les finalités. Les processus participatifs sont des occasions de mettre en œuvre le dialogue et l'éthique vers la co-construction de la meilleure décision. Si nous voulons refonder notre humanité vers de nouveaux modes d'existence, il est nécessaire de réfléchir individuellement et collectivement notre rapport aux autres et à la nature afin de décider quelles valeurs nous voulons voir s'actualiser. Pour cela, il faut plonger aux sources de notre authenticité et questionner notre rapport au monde.

16:40 Dialogue pour un Canada vert

Catherine POTVIN Université McGill

L'année 2015 a marqué un pas important en matière de lutte aux changements climatiques. Alors que l'Accord de Paris annonce le début de la « décarbonisation mondiale », le Canada s'est positionné comme pays membre de la Coalition pour une haute ambition. Quelles sont donc les prochaines étapes ? Dans ce contexte, il sera présenté Dialogues pour un Canada vert, le plan d'action pour le climat rédigé par un réseau de plus de 60 chercheurs des 10 provinces du Canada, ayant des expériences disciplinaires différentes. Au centre du plan d'action des chercheur(e)s, des solutions consensuelles viables pour amorcer la transition vers une économie sobre en carbone, dix orientations stratégiques qui sont pertinentes tant pour les citoyens, que pour les municipalités et les provinces que pour le pays. Ces orientations seront présentées et discutées lors du colloque. En s'éloignant du discours négatif habituel qui insiste sur la nécessité de réduire les dommages écologiques, Dialogues pour un Canada vert propose plutôt des solutions pratiques et concrètes soulignant que l'atténuation des changements climatiques au Canada impliquera une transition vers un nouveau modèle de développement qui pourrait également améliorer la qualité de vie. La communication montrera comment la transition pourrait aider à construire une nouvelle vision du futur pour le Canada tout en ouvrant des possibilités importantes pour l'innovation et l'emploi, puis en envisageant les actions climatiques comme des opportunités.

Mercredi 11 Mai 2016

Session 3 : autres expériences de l'ASD et de son application

Communications orales

Horaire : 9 h 00 - 12 h 00

Présidence/animation : Claude VILLENEUVE UQAC - Université du Québec à Chicoutimi

Discutant : David TREMBLAY UQAC - Université du Québec à Chicoutimi

Bâtiment – Local : Pavillon Paul-Gérin-Lajoie (N) – N-M530

09:00 Opérationnalisation du développement durable : cas concrets issus des premières années d'activité du CIRODD

Isabelle LESSARD École Polytechnique de Montréal, Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD)

Face à un concept aussi vaste et complexe que le développement durable, les discours universitaires évoluent et s'ouvrent à l'innovation. On parle de plus en plus de recherche collaborative, de recherche-action, de co-construction, de co-création, de transition, d'opérationnalisation, de transfert, d'interdisciplinarité, de transdisciplinarité. Concrètement, cela signifie faire de la recherche au-delà des murs universitaires et en collaboration avec les acteurs terrain. Travailler ensemble dans la co-construction du savoir, du savoir-faire et du savoir-être est une approche vertueuse et souhaitée, mais amène aussi son lot de défis relationnels, épistémologiques, politiques et personnels qu'il nous faut considérer si nous voulons véritablement repenser notre façon de faire la science. Changer les paradigmes oui, mais comment? Voici une brève histoire et quelques pistes de réflexion pour apprendre à travailler ensemble, racontée à partir d'un cas réel axé sur un chantier interdisciplinaire et intersectoriel important au CIRODD, l'aménagement et le verdissement urbain.

09:20 La notion d'interface humanité-espaces terrestres : articulation centrale de l'analyse systémique de durabilité?

Yannick BRUN-PICARD Lycée La Peyroua

L'opérationnalisation du développement durable (ODD), l'analyse systémique de durabilité (ASD) et les objectifs de développement durable (ODD) avec leurs 17 axes d'efforts suggèrent l'existence non formalisée d'une interface humanité/espaces terrestres employée pour finaliser les divers projets. Pourquoi intégrer cette interface au cœur des démarches de l'ODD, de l'ASD et de l'Agenda 2030 afin que les projections anthropiques sur l'épiderme terrestre soient moins destructrices en préservant les intérêts des populations concernées ? Ce concept met en relation étroite : un contexte, des acteurs, un support terrestre et un projet.

Les exemples initiaux des restanques en Provence, la gestion durable des déchets, les boues rouges en Méditerranée et la notion de 5ème façade pour les projets verts d'urbanisation mettent en relief la collaboration coopérative, la géographicité, la réciprocité transformative et l'interface projective de réalisation, lesquelles attestent du chemin qu'il reste à parcourir. La durabilité est alors accessible par la mise en synergie au sein de la construction du projet de l'écosystème, du géosystème, de l'écoumène et de l'univers sociétal d'intervention. Cette émulation socioconstructive induite par les méthodes collaboratives permet aux actants d'entrevoir des transpositions contextuelles de l'interface humanité/espaces terrestres, ce qui est déjà le cas ponctuellement dans des domaines similaires, afin que les projets rendent plus vivable le monde d'après- demain.

09:40 Limites et contingences de l'analyse systémique de la durabilité : l'exemple de l'espace urbain et des grandes villes en France

Sharam ALIJANI NEOMA Business School, François MANCEBO HABITER-IRCS, Université de Reims Champagne-Ardenne

Cette communication examine les limites et modalités d'opérationnalisation du développement durable (DD) des espaces urbains et grandes agglomérations en France. La dynamique du DD de l'espace urbain exige l'étude des dimensions environnementale, sociospatiale, économique et technologique, des contingences qui affectent l'espace, les ressources et les acteurs. L'opérationnalisation du DD de l'espace urbain s'appuie sur les capacités distinctes qui émanent de l'organisation des activités humaines, des ressources utilisées et des modes de gouvernance en matière d'actions collectives en réponse aux déséquilibres environnementaux, aux défis d'aménagement et aux conflits engendrés par une croissance non maîtrisée des agglomérations urbaines. Nous sommes amenés à examiner les limites de l'opérationnalisation de la durabilité urbaine et la nécessité d'adopter une approche systémique et multiscalaire concernant le PLU, le PDU et le SCOT; à s'interroger sur l'impact des politiques d'aménagement sur la création du capital social et humain et le développement des capacités organisationnelles au sein des grandes agglomérations. Nous tenterons de restituer le cadre théorique et opérationnel du DD urbain en mettant en exergue le débat sur les thématiques telles que la transition énergétique, l'aménagement de l'espace urbain et l'usage des ressources pour apporter un éclairage complémentaire sur les limites de modélisation et de l'ASD de l'espace urbain en France.

10:00 Exploration en hôtellerie québécoise : quelle opérationnalisation du développement durable?

Brigitte PRUD'HOMME Université de Moncton

Depuis 1950, le tourisme affiche une croissance constante, en entraînant une dégradation des environnements naturels, sociaux et culturels, afin de répondre aux besoins des touristes notamment ceux relatifs aux transports, à l'hébergement et aux divertissements (Middleton et Hawkins, 1998; ONU, 1999). Or, cette industrie repose sur la nature et la culture pour se développer (Lindberg, 1991). Donc, les Critères mondiaux du tourisme durable (CMTD) (GSTC, 2008) développés, grâce à un partenariat entre le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la Rainforest Alliance et l'Organisation mondiale du tourisme, représentent en cohérence avec le PNUDD-2030 des guides pour opérationnaliser le développement durable en hôtellerie. Cependant, seulement 20% des hôtels-motels-resorts canadiens sont écocertifiés par le programme Green Key Global (Hotels Association of Canada, 2015). Par conséquent, notre étude exploratoire visait à comprendre comment s'opérationnalise l'adoption d'une orientation de DD en hôtellerie, quels en étaient les facteurs déterminants et les pratiques responsables adoptées. Cinq études de cas ont permis de retracer l'implantation du DD dans des hôtels classifiés 3 ou 4 étoiles, de différentes tailles, structures de propriété et régions touristiques québécoises. En entrevues, une grille couvrant les dimensions du DD a permis d'identifier sous diverses thématiques, les pratiques adoptées liées aux CMTD.

10:20 Le développement durable appliqué aux sites isolés

Catherine DUFOUR RANNOU Cégep de Jonquière, Martin BOURBONNAIS Cégep de Jonquière

Depuis 2012, la Chaire TERRE du Cégep de Jonquière accompagne les gestionnaires de sites isolés dans le développement durable (DD) de leur entreprise. Concrètement, nous les abordons sous l'angle énergétique. Nous préconisons une approche « économiciste » (Riffon & Villeneuve, 2013), via une réduction des coûts d'opération, et ouvrons alors la porte aux enjeux du DD. Des outils ont donc été élaborés avec nos partenaires, pour découler sur la version 1 de notre grille d'analyse de DD (GADD1), comportant 25 enjeux,

répartis selon une conception égalitaire du DD à 4 dimensions (Riffon & Villeneuve, 2013). La GADD1 a été testée, un bilan des tendances de DD dans les sites isolés a été dressé et des recommandations ont été soulevées. Depuis, la version 2 de la GADD est en cours d'élaboration. Elle a été affinée pour être plus représentative de la réalité des sites isolés et les enjeux ont été remaniés afin d'éviter les redondances observées. Une recherche de littérature quant aux diverses catégorisations des enjeux de DD a été réalisée. Une liste des pratiques des gestionnaires a été élaborée, permettant ainsi d'optimiser l'entrée des données lors des entrevues. La GADD2 se verra versatile, adaptable et en cohérence avec les ODD du PNUD. Des indicateurs ainsi qu'une structure de plan d'action devront aussi être définis. La GADD2 devrait être mise à l'essai en 2016 avec des gestionnaires de sites isolés de toutes sortes.

10:40 Pause

11:00 PME durable, une démarche d'opérationnalisation du développement durable dans les PME

André BOILY, Société d'aide au développement de la collectivité du Haut-Saguenay (SADCHS)

Les PME du territoire de la SADC du Haut-Saguenay souffrant d'un déficit de productivité et de visibilité, il fallait se doter d'un cadre de référence, avec pour cibles d'intervention les PME. Prenant appui sur la Loi québécoise du DD et sur les processus de gestion de projets (PMBOK), une démarche d'accompagnement en cinq étapes (engagement, diagnostic, planification, exécution et reddition de compte) est développée et opérationnalisée avec l'assistance d'une éco-conseillère. Un système de suivi-évaluation devrait permettre d'appréhender la performance de chaque PME, premièrement par rapport à sa propre évolution, et par la suite par rapport aux données sectorielles. Trois étapes sont requises dans la mise en place de ce système:

i) au début du processus pour apprécier la situation de départ, ii) à la fin de l'accompagnement de la SADC pour appréhender la situation à l'arrivée, iii) suite au retrait de la SADC, pour évaluer l'appropriation des acquis en DD. Ce système deviendra un outil interne pour mieux orienter les interventions de la SADC et démontrer de façon concrète l'impact du DD dans les PME. Cette démarche implique dans son opérationnalisation, le renforcement des capacités des PME. C'est un outil de développement économique local exportable. Il est en lien avec les ODD relatifs à la croissance économique et changements climatiques.

11:20 La zone durable : une démarche territoriale d'opérationnalisation du développement durable

Médétonwan Olivier GUÉDÉ UQAC - Université du Québec à Chicoutimi

Le concept de zone durable est une réponse locale à des préoccupations mondiales et locales d'actualité. Il est doté d'un contenu en lien avec le DD et la gouvernance territoriale. Inspirée du concept d'éco-zoning, la zone durable est définie comme tout endroit retenu par une municipalité ou ville sur son territoire pour le développement des PME selon les dimensions et les principes du DD, afin d'assurer la rentabilité aux PME et une certaine qualité de vie aux populations. Elle permet un partenariat pour un DD, entre une municipalité/ville et les PME, et aussi entre les PME opérant sur les territoires dénommés zones durables. Elle procure des avantages aussi bien aux municipalités/villes, qu'aux PME et s'articule selon 3 critères. Les critères d'encadrement relèvent des municipalités/villes et permettent un soutien aux entreprises et une gouvernance concertée pour le développement local participatif. Les critères de performance relèvent des PME et permettent la prise en compte des enjeux sociaux, environnementaux et le partenariat durable. Les critères d'accompagnement relèvent des organismes comme les SADC pour un appui aux PME et municipalités/villes. C'est un outil de promotion du développement

économique local en lien avec les ODD relatifs à la croissance économique, les communautés durables et les changements climatiques.

11:40 Reconnaissance de l'offre de formation en développement durable à l'Université Laval : cours et programmes

Daniel FORGET Université Laval

Selon l'objectif 4.7 des objectifs de développement durable de l'UNESCO, il importe de, « faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable (...) ». Les institutions sont ainsi appelées à être, à la fois, des modèles, des sources d'inspiration et de transformation pour toute la communauté universitaire.

Depuis plusieurs années, l'Université Laval a mis en place une démarche de développement durable articulée, tel que reflétée, entre autres, par les discours du recteur, les plans d'action locaux et institutionnels, les politiques... Mais comment cette démarche se déploie-t-elle dans sa mission première, soit la transmission de connaissances et de compétences à tous les étudiants?

La communication proposée explorera comment l'Université Laval a su opérationnaliser sa démarche de reconnaissance et de promotion de l'offre de formation en développement durable en présentant les différents outils, les résultats, ainsi que les bons coups et les limites de l'approche. Quelques exemples d'appropriation de la démarche par des facultés, des programmes et des professeurs viendront appuyer le potentiel transformant d'une telle démarche.

Pause repas

Dîner

Horaire : 12 h 00 - 13 h 00

Session 4 : les opportunités et les défis de l'ASD

Communications orales

Horaire : 13 h 00 - 17 h 00

Présidence/animation : Sibi BONFILS UQAC - Université du Québec à Chicoutimi

Discutant : Tounao KIRI IFDD - Institut de la Francophonie pour le développement durable

Bâtiment – Local : Pavillon Paul-Gérin-Lajoie (N) – N-M530

13:00 Les outils ASD et le développement et l'empowerment de l'expertise africaine pour la mise en œuvre des ODD

Alastaire ALINSATO Université d'Abomey-Calavi, Maître de Conférences Agrégé des Facultés de Sciences Économiques (CAMES) (Bénin)

Nous essayons de montrer comment l'application des outils d'analyse de développement durable de la francophonie à savoir la GADD et la GPC-ODD permet de révéler la faible prise en compte des dimensions nouvelles ou des défis de développement émergents. A ces défis émergents essentiellement écologiques s'ajoutent des préoccupations jugées prioritaires, mais souvent insuffisamment pris en compte notamment la dimension culturelle. La GADD, est donc un outil qui permet de s'assurer de l'exhaustivité de la prise en compte du développement durable. En outre la GPC, appliquée à deux communes l'une urbaine (Cotonou), l'autre rurale (Djakotomey) se révèle être un instrument efficace de contextualisation des priorités. Elle révèle par exemple, que si les priorités peuvent être nationalement définies, elles peuvent connaître des ordres de priorisation différents et de traitement au niveau local. Cette variation des ordres de priorité étant essentiellement déterminée par les différences de contexte (local, urbain et national dans notre cas). D'où

l'aptitude à la contextualisation des priorités de la GPC. Au total, les outils ASD se révèlent être de puissants instruments pour rendre plus pertinentes les politiques de développement au vu des défis de développement durable d'une part, et les rendre plus adaptées au vu des différents contextes de vie et d'application d'autre part.

13:20 Outils ASD et reddition de comptes des pays au Forum politique de haut niveau des Nations Unies, juillet 2016

Gervais MÉATCHI Directeur de la Planification et des Politiques de développement (Togo)

Revue des documents de politique et stratégie pour la prise en compte du développement durable - Le document de référence pour le développement du Togo sur la période 2013-2017 est la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) basée sur les OMD. La SCAPE sera revue pour intégrer la durabilité avec la Grille d'Analyse du Développement Durable de la Francophonie (GADD-F) afin que le Togo dispose d'un programme national de développement (PND) axé sur les ODD. De même pour les autres documents de politiques sectorielles. Identification des objectifs, cibles et indicateurs pour le Togo- La Grille de priorisation servira d'outil pour prioriser les objectifs, cibles et indicateurs retenus par le Togo pour mieux orienter le financement en vue d'une meilleure mise en œuvre et d'un bon suivi. Évaluation des compétences- L'outil disponible dont les acteurs togolais pourront se servir pour évaluer les compétences est la Grille d'Analyse des Compétences en Développement Durable (GACDD). Reddition des comptes- L'instrument qui pourra faciliter cette reddition des comptes est la Fiche gouvernance et le Togo s'attèle à se l'approprier et la renseigner en associant toutes les parties prenantes.

13:40 Les outils ASD comme support de la planification décentralisée pour l'atteinte des ODD au Burkina Faso

Rasmane OUEDRAOGO, Directeur du Département des Politiques Environnementales Coordonnateur IPE2/Burkina au SP/CONEDD - Ministère de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique (Burkina Faso)

Le Burkina Faso a entrepris la communalisation intégrale en 2010 à l'effet de promouvoir un développement humain durable basé ou chaque commune ou région devrait se doter d'un plan local de développement. La conduite de cet exercice s'est concrétisée avec l'appui de différents partenaires et on a enregistré une première génération de plans locaux de développement allant de 2005 à 2010 dont l'évaluation a mis en exergue les insuffisances réelles et marquées. Après cela et à la faveur de l'élaboration de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable(SCADD), de la formation des formateurs sur la GADD- F, il a été entrepris l'élaboration de plans locaux dans une perspective de développement durable. Aussi pour un partage de notre expérience, la présentation portera sur outre la problématique : 1. Une présentation sommaire du Burkina Faso, 2. La conduite du processus de planification décentralisée, 3. Les enseignements tirés, 4. les contraintes, 5. les Perspectives

14:00 Les outils ASD comme support de dialogue entre parties prenantes (parlements, gouvernement, patronat et conseil économique et social)

Denis GNANZOU Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (Côte d'Ivoire)

L'année 2015, désignée par les Nations Unies comme une année d'action mondiale pour les peuples et la planète, a été marquée par l'adoption, en septembre 2015, d'un ensemble de 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) afin de protéger la planète, d'éradiquer la pauvreté et de garantir la prospérité pour tous dans le cadre d'un nouvel Agenda de Développement Durable. Chaque objectif a des cibles spécifiques à atteindre dans les 15 prochaines années. Avec ce nouveau programme de développement, il est recommandé à tous les États membres des Nations Unies de s'engager résolument dans la nouvelle dynamique de Développement Durable et de prendre toutes les dispositions pour la mise

en œuvre effective des ODD sur toute l'étendue de leur territoire, en impliquant toutes les parties prenantes. Dans cette optique, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), ayant dans ses attributions la mise en œuvre et le suivi des ODD, a initié des travaux sur la mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire, s'inscrivant dans un processus inclusif et participatif et s'appuyant sur la grille de priorisation des Cibles et des ODD de l'Institut Francophone pour le Développement Durable (IFDD), un de ses outils ASD. Cette présentation vise donc à montrer la manière dont les outils ASD de l'IFDD peuvent être des supports efficaces de dialogue avec les parties prenantes dans la mise en œuvre des ODD.

14:20 Discussion

14:40 Pause

15:00 Atelier sur l'ASD : bilan et perspectives

Olivier RIFFON UQAC - Université du Québec à Chicoutimi, Ian SEGERS UQAC - Université du Québec à Chicoutimi

16:30 Discussion

16:50 Mot de clôture

Cocktail de lancement du programme court de formation en Analyse systémique de durabilité (ASD) et de la nouvelle Grille d'analyse de développement durable Objectifs de développement durable (GADD-ODD)

Cocktail

Horaire : 17 h 00 - 19 h 00

Présidence/animation : Jean-Pierre NDOUTOUM, Directeur de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD)

Bâtiment – Local : Pavillon Hubert-Aquin (A) – A-M640 - espace voûte